Envoyé en préfecture le 22/05/2026
Reçu en préfecture le 22/05/2026
Publié le
ID : 037-213701568-20260518-DELCOM_26_071-DE

MAIRIE DE MONTLOUIS-SUR-LOIRE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 18 MAI 2026

Convocations envoyées le : 12 mai 2026
Nombre de conseillers élus : 33
Nombre de conseillers en exercice : 33

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, LE 18 MAI A DIX-HUIT HEURES TRENTE le Conseil municipal de la Commune de Montlouis-sur-Loire légalement convoqué s'est réuni à la **Mairie dans la salle du Conseil municipal** à Montlouis-sur-Loire, sous la présidence de Monsieur Vincent MORETTE, Maire,

29 présents : Mmes et MM MORETTE, THIEUX, GADIN, LECLERC, DUMAGNOU GARCERA-TRIAY, OTT, COSTE, PETIT-MARQUEZ, LENS, LELANDAIS, MILANETTO, DURAND, BRUNE, GUERIN, GABORIT, LE BRIERO, PISANI-BONNET, DOUCET, SIGNOL, PAUVERT, LEMPEREUR, MARKARIAN, BUET, LEGUILLE, GENTILINI, BUSSON, GRESSIEUX, PETIT.

4 absents ayant donné pouvoir :

Bernard DOUADY	à Sophie DUMAGNOU
Claire MORISSON	à Ludovic MARKARIAN
Vincent BEAUFOUR	à Magali OTT
Fabrice ORE	à Frédéric LECLERC

Absent :

Président de séance : Monsieur Vincent MORETTE

Secrétaires de séance : Catherine MILANETTO – Laure LELANDAIS

DELIBERATION 2026-71 : APPROBATION DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2026 DU BUDGET ANNEXE DU SERVICE DE L'EAU

Monsieur Laurent THIEUX, Adjoint au maire, donne lecture du rapport suivant :

Le Conseil municipal ayant approuvé le compte financier unique 2025 du budget annexe de l'eau et affecté les résultats, il convient d'intégrer ces résultats 2025 par le vote du budget supplémentaire, en prenant en compte les éléments suivants :

1) la reprise des résultats de l'exercice 2025

Conformément à la délibération portant affectation des résultats, sont intégrés :
- le déficit de la section d'investissement (article 001 - dépenses) : **89 916,40 €**
- l'excédent de fonctionnement reporté (article 002 - recettes) : **783 996,63 €**

Envoyé en préfecture le 22/05/2026
Reçu en préfecture le 22/05/2026
Publié le
ID : 037-213701568-20260518-DELCOM_26_071-DE

Conformément à la délibération du compte financier unique, sont également intégrés les restes à réaliser en dépenses pour 124 241,59 € et en recettes pour 308 290 €.

2) réajustements de prévisions budgétaires

➔ **Mouvements réels :**

En dépenses, voici les réajustements budgétaires proposés :

Chapitre des charges à caractère général (011) : **80 626 €** supplémentaire afin de prendre en compte :
- des formations relatives aux compétences eau et assainissement,
- de nouvelles dépenses (fluides, entretien et maintenance, redevance prélèvement, prestations de services).

Chapitre des charges de personnel (012) : **300 €** pour le versement mobilité obligatoire depuis le 01/01/2026.

Chapitre des charges exceptionnelles (67) : **2 000 €** pour annulation de titres sur années antérieures.

Chapitre des dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions (68) : **11 585 €.**

Dépenses d'équipement (chapitres 20, 21 et 23) : **391 400,64 €** (en prévision de travaux sur puits ou sur réseaux).

3) l'équilibre général du budget

L'ensemble de ces décisions entraîne une augmentation de **689 485,63 €** du virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement, et une diminution de **392 217 €** du besoin d'emprunt nouveau pour 2026 portant à **0 €** le besoin d'emprunt de ce budget.

Après avoir entendu le rapport de Monsieur Laurent THIEUX, Adjoint au maire,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

ADOPTE les mouvements prévus par le budget supplémentaire 2026 du budget annexe de l'eau annexé à la présente délibération.

Le Conseil adopte à l'unanimité,
Pour : 33
Contre : 0
Abstention : 0

Pour extrait conforme,
Fait à Montlouis-sur-Loire le 18 mai 2026

Pour le maire,
L'Adjoint délégué,

Laurent THIEUX

Les Secrétaires de séance,

Catherine MILANETTO

Laure LELANDAIS

TRANSMIS au représentant de l'État le : 22 MAI 2026
RECU par le représentant de l'État le : 22 MAI 2026
PUBLIE le : 22 MAI 2026
ACTE EXECUTOIRE